



DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

PREFECTURE DE .....

☞ Fiche proposée par

M.....Adresse.....

**MEMOIRE DE PROPOSITION**  
pour l'attribution  
☞ de la lettre de Félicitations avec citation au Bulletin Officiel des décorations

☞ Nom : .....

☞ Prénom : .....

☞ Date et Lieu de naissance : .....  
(joindre copie de la carte d'identité)

☞ Adresse : .....

☞ CP : ..... ☞ Ville : .....

☞ Nationalité : .....

☞ Profession : .....

☞ Grades Universitaires : .....

☞ Distinctions obtenues :  
(Nature et date d'obtention)

SERVICES RENDUS A LA CAUSE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

☞ Lettre de Félicitation :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

☞ Avis du Comite départemental de la discipline concernée

.....  
.....

Avis du Comité des Médaillés de la Jeunesse et des Sports

.....  
.....

Fait à .....

Le .....

Signature

# AVIS

## DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS SUR LA RECEVABILITE DE LA DEMANDE

FAVORABLE :

.....  
.....  
.....  
.....

RESERVE :

Motif : .....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

DEFAVORABLE :

Motif : .....

---

### RAPPEL DES CONDITIONS D'OBTENTION DE LA MEDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (Décret n°2013-1191 du 18 décembre 2013)

La médaille de la jeunesse et des sports est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service de l'éducation physique et des sports, des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives et de toutes les activités se rattachant aux catégories définies ci-dessus et justifiant des conditions d'ancienneté suivantes :

- ✎ SIX ANS pour la médaille de Bronze.
- ✎ DIX ANS pour la médaille d'Argent (délai de 4 ans entre le Bronze et l'Argent).
- ✎ QUINZE ANS pour la médaille d'Or (délai de 5 ans entre l'Argent et l'Or).